

« Accélérer la transformation des enseignes et du commerce, adapter les coûts au modèle économique futur pour investir sur l'humain, l'expérience client et un commerce à impact positif... »

François FEIJOO, Président de Procos et Emmanuel LE ROCH, Délégué Général, ont tenu le point presse Procos de début d'année.

Après une mauvaise année 2018 (- 3,3 %), le commerce spécialisé termine 2019 sans grande évolution (+ 0,1 %). Les difficultés du mois de décembre (- 4 % pour la France et - 18 % à Paris) ont fortement handicapé le bilan final de l'année alors que les mois d'octobre et novembre avaient laissé espérer une nouvelle dynamique.

L'année 2019 a été particulièrement difficile pour les magasins situés en centres commerciaux de centre-ville exposés aux manifestations et difficultés d'accès.

Les soldes 2020 qui ont débuté dans un contexte défavorable se déroulent très mollement (- 4,9 % de chiffre d'affaires en magasin et - 10 % de fréquentation).

Si les activités textile continuent de rencontrer des évolutions négatives, d'autres secteurs tels que le sport, le discount non alimentaire, l'alimentaire spécialisé, l'optique et, dans une moindre mesure, l'équipement de la maison connaissent une activité plus dynamique.

« En ce qui concerne les conséquences de décembre, deux années de suite, au-delà des risques de fermetures de magasins, il faut se préoccuper de la baisse de résultats des entreprises qui amputera leurs moyens pour effectuer leur indispensable transformation » indique François FEIJOO.

Pour 2020, sauf événement particulier, les indicateurs économiques sont plutôt favorables à la consommation des ménages (baisse d'impôts, augmentation du pouvoir d'achat, inflation faible) à condition que les Français ne préfèrent pas épargner comme en 2019.

Procos réitère sa demande aux propriétaires immobiliers de ne pas indexer les loyers en 2020 et 2021. « Nous regrettons que les bailleurs du Conseil National des Centres Commerciaux (CNCC) n'aient pas accédé à notre demande. Il n'est pas logique d'indexer les loyers de 2,5 %/an pour des commerçants qui doivent dégager les moyens de se transformer. Cette augmentation automatique, totalement décalée de l'activité du commerce, vient ruiner les efforts de productivité et de réinvention des enseignes, handicaper leurs investissements dans le digital, la consommation responsable, le capital humain et l'expérience client. » rappelle Emmanuel LE ROCH « Nous réitérons notre appel à une certaine solidarité des bailleurs et à leur prise de conscience, il en va de l'intérêt de tous ».

Comme chaque année, la fédération a fait le point sur l'immobilier commercial et note que le nombre de mètres carrés autorisés (CDAC) en 2019 est similaire à celui de l'an passé avec 1 million trois cent mille mètres carrés (1,3 million). Les surfaces mises en chantier, quant à elle, poursuivent leur lente décroissance.

« 2019 aura été marquée par l'implication politique dans les dossiers avec Rennes Pacé, Europacity, Gare du Nord, signe d'enjeux nouveaux dans lesquels ces sujets s'inscrivent, créateurs d'une insécurité juridique croissante également pour les porteurs de projets. L'après-municipales marquera le réel début des applications de la loi Elan. Territoire par territoire, la question se posera de la modernisation des lieux de commerce et de la gouvernance de l'intégration du commerce dans les projets de ville. » indique Emmanuel LE ROCH.

Procos a également appelé à nouveau de ses vœux le Gouvernement à reconnaître le secteur du commerce comme un secteur économique majeur pour la société de demain, comme il l'a fait pour l'industrie. Le commerce ne peut pas être appréhendé sous le seul prisme de l'urbanisme commercial « Il est urgent que soit mobilisé tout l'écosystème du commerce afin que le secteur et ses acteurs se préparent aussi vite que possible à ce qui arrive rapidement avec la croissance du e-commerce et la transformation de la consommation. Apprenons de la situation du commerce en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis avec d'importantes fermetures de magasins et de destructions d'emplois, anticipons maintenant ensemble. » indique François FEIJOO.

« Nous avons la chance d'avoir en France des enseignes solides, volontaires mais il faut accompagner l'investissement numérique, la formation, les transformations vers un commerce responsable pour construire l'avenir. Le commerce est essentiel pour l'emploi local, le lien social, son impact est positif, il doit être considéré comme un « bien commun » ; ce qui réclame une vision globale et une implication de tous ; élus, financiers, acteurs immobiliers. » rappelle Emmanuel LE ROCH.